



DROIT D'ALERTE sur la dangerosité du RRN et à l'exposition répétée aux risques routiers des Agents de la DIR Centre-Est.

Dans un contexte où :

Hier un nouveau drame est survenu à la **DIR NO**, dans le CEI d'Evreux, où dans l'exercice de ses fonctions un collègue est décédé en intervenant dans le cadre de l'astreinte sur un VL en panne.

Tout juste nous nous remettons du décès de notre collègue, ainsi que les blessures graves du second à la **DIR IF**, le 14 mai 2025 dernier que la série noire continue...

Plus de 100 accidents depuis le début de l'année, 3 accidents en 2 jours à la **DIR NO** dont 1 mortel, 2 autres à la **DIR CO** !!! Récemment à la **DIR CE** des agent.e.s sont encore passé.e.s près de la correctionnelle, avec 3 accidents...

Nous avons eu également l'information qu'hier d'une collision entre un camion et un véhicule de la **DIR Est** sur la RN44 entre Châlons et Vitry-le-François où seule la conductrice du PL s'en sort avec tout de même de sérieuses blessures.

S'ajoute à cela un ministre qui reste sourd à nos demandes sur une FSSSCT-M en urgence et balais nos revendications !

Cela n'est plus possible !!

Nous membres CGT de la FSSSCT DIR Centre-Est, déposons ce jour un droit d'alerte relatif à la dangerosité du RRN et à l'exposition répétée aux risques routiers des Agent.e.s qui exercent sur le RRN.

En effet, le PPMR en l'état ne remplit pas ou plus sa fonction de protection véritable et efficace face à ce risque de danger routier quasi permanent.

Il est impératif que le Ministère agisse pour protéger la vie des AGENT.E.S !!